



INFUSION MINCEUR BIO

Zoom sur la formule



SACHETS NON BLANCHIS

20 sachets de 1,5 g

Élimination, réduction du poids et drainage

POUR 1 SACHET

Reine des prés* (parties aériennes) <i>Spiraea ulmaria</i>	65%
Frêne* (feuilles) <i>Fraxinus excelsior</i>	26%
Fucus* (thalles) <i>Fucus vesiculosus</i>	4%
Arôme naturel mûre	5%

*Ingrédients issus de l'agriculture biologique

ACL 4321540

EAN 3760162130591



Arôme naturel mûre

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



Déconseillé aux enfants de moins de 18 ans

- Déconseillé chez les personnes allergiques aux dérivés salicylés et chez les personnes sous traitement anticoagulant.
- Déconseillé chez les personnes ayant des problèmes de thyroïde.

POSOLOGIE

Consommer 4 tasses par jour.

- Utiliser 1 sachet par tasse de 20 cl.
- Verser de l'eau bouillante non calcaire et laisser infuser 3 à 5 minutes.
- Déguster nature ou légèrement sucré.

QU'EST-CE QU'UNE DROGUE VÉGÉTALE ?

Selon la Pharmacopée européenne "Les drogues végétales sont essentiellement des plantes ou parties de plantes entières, fragmentées ou brisées, utilisées en l'état, soit le plus souvent sous forme desséchée, soit à l'état frais". Les drogues végétales doivent être définies avec précision par la dénomination scientifique botanique selon le système binomial (genre et espèce). Les plantes en vrac seules ou en mélanges, comme les plantes utilisées pour les sachets unitaires d'infusion BIO DAYANG, sont soumises au statut de Denrées alimentaires et sont sous la tutelle nationale de la DGAL (Direction générale de l'alimentation).

RÉGLEMENTATION

Toutes les plantes ne sont pas autorisées dans les infusions, une liste de 148 plantes autorisées est disponible dans la pharmacopée française. Elles doivent appliquer la même réglementation que les denrées alimentaires sur l'emploi des allégations nutritionnelles et de santé (Règlement n°1924/2006). Selon ce règlement, une allégation de santé correspond à tout message ou toute représentation qui affirme, suggère ou implique l'existence d'une relation entre, d'une part, une catégorie de denrées alimentaires, une denrée alimentaire ou l'un de ses composants et, d'autre part, la santé.

Source : La Pharmacopée

Le rôle de la détox dans la minceur

La prise de poids peut être le résultat de causes diverses : alimentation déséquilibrée, pathologies ou troubles métaboliques, microbiote déséquilibré, stress, anxiété, sédentarité, consommation d'alcool, facteurs génétiques... Cela se reflète dans l'organisme par des difficultés à éliminer les déchets, un système digestif poussif, la rétention d'eau... Une relance de certains systèmes est nécessaire.

La détoxification hépatique est un processus physiologique, essentiellement hépatique. Il consiste en la transformation de molécules lipophiles souvent

délétères, stockées dans l'organisme, en molécules hydrophiles, pouvant alors être éliminées.

Quand les graisses s'accumulent dans l'organisme, augmenter le métabolisme cellulaire aide à les "brûler".

Le drainage favorisant l'élimination entre autres des déchets de l'organisme vers l'extérieur, complète les processus précédents.



La tisane est la forme d'utilisation traditionnelle des plantes. Elle peut être obtenue selon trois procédés : l'infusion (verser l'eau bouillante sur la drogue végétale et laisser en contact), la décoction (maintenir la drogue végétale en contact avec de l'eau à ébullition) et la macération (maintenir la drogue végétale en contact avec de l'eau à une température d'environ 25°C).

L'infusion est une méthode d'extraction des principes actifs ou des arômes d'un végétal par dissolution dans un liquide initialement bouillant que l'on laisse refroidir. Aujourd'hui, les infusions sont redevenues de véritables alternatives pour se sentir mieux. Elles permettent d'apaiser les petits maux du quotidien et de maintenir une bonne santé.

DAYANG a choisi de sélectionner des plantes de qualité. Elles ne sont pas altérées par les résidus de pesticides et autres engrais chimiques et sont issues de l'agriculture biologique.

Comprendre la formule DAYANG

L'infusion Minceur BIO DAYANG contient de la reine des prés, du frêne et une algue : le fucus vésiculeux. Tous ces ingrédients sont issus de l'agriculture biologique et le produit est certifié par ECOCERT France SAS FR-BIO-01.



REINE DES PRÉS

Allégation ID3915 : la reine des prés participe à l'élimination urinaire. Conditions pour alléger : apporter 2 à 6g de plante sous forme d'infusion au quotidien.

FRÊNE

Allégation ID2767 : le frêne est traditionnellement utilisé pour le drainage de l'organisme. Conditions pour alléger : apporter l'équivalent de 560 mg de feuilles par jour.

FUCUS

Allégation ID3707 : le fucus aide à réduire le poids corporel. Conditions pour alléger : apporter au moins 200 mg par jour de poudre de fucus.

LE + DAYANG

DAYANG a choisi de compléter sa formule avec un arôme naturel de mûre pour une meilleure dégustation.

Compléter le conseil

CONSEILS ASSOCIÉS

- Ne pas oublier de s'hydrater. Pensez aux autres infusions BIO DAYANG.
- Penser au produit Minceur triple action DAYANG ou aux ampoules Minceur BIO en complément.
- Il peut être intéressant de réaliser une détox (ampoules Radis noir artichaut BIO DAYANG, flacon Détox minceur BIO DAYANG) avant de prendre ce produit afin de favoriser son efficacité.
- Respecter les signaux de faim et de satiété. Possibilité d'accompagner le patient pour un rééquilibrage alimentaire.
- Proposer un régime alimentaire méditerranéen, riche en fruits et légumes, en céréales complètes et huile d'olive ou de colza.

Rappel :

Il est important de conserver un régime alimentaire varié et équilibré, de boire beaucoup d'eau et de pratiquer une activité physique régulière.